

II

LES SOUCIS DE RICHELIEU. — L'EXPÉDITION D'ITALIE.

Le duc Vincent II de Mantoue étant mort le 26 décembre 1627, son héritage revenait à son plus proche parent, Charles de Gonzague, duc de Nevers ; mais le roi d'Espagne et le duc de Savoie contestèrent son droit, et le général espagnol Cordova mit le siège devant Casal, place forte dépendant de l'héritage. Charles de Gonzague était un prince français : Louis XIII prit sa défense. Le 1^{er} mars 1629, il franchit en personne les Alpes au mont Genève ; le duc de Savoie, battu au Pas de Suze, renonça à ses prétentions moyennant une indemnité, et Cordova, craignant d'être coupé de Milan, leva le siège de Casal. Cette première expédition n'eut pas d'autre résultat. Les huguenots s'étant de nouveau révoltés dans le Languedoc, Louis XIII fut obligé de revenir en France ; il partit de Suze le 28 avril : l'expédition avait duré deux mois.

Le roi était à peine parti, que le duc de Savoie oubliait son traité ; les Espagnols, commandés maintenant par Spinola, assiégeaient de nouveau Casal, et l'empereur, irrité que le duc de Nevers se fût mis en possession avant d'avoir obtenu l'investiture, le duché étant un fief de l'empire, envoyait Collalto pour assiéger Mantoue.

La révolte des protestants ne retint pas le roi longtemps en France ; le 20 juin 1629 la paix d'Alais était signée et, après six mois de négociations et de préparatifs de guerre, Richelieu repassait le mont Genève le 23 février 1630. Le